

Guide d'utilisation des locaux

Préambule

Les locaux de /ut7 sont voulus comme un lieu de rencontre et de partage entre des personnes se définissant comme productrices de logiciels — salariées de /ut7, partenaires professionnels, utilisatrices des services produits par la structure, ou amies d'horizons divers. Nous reconnaissons que l'échange est d'autant plus riche et mutuel qu'il ne subit ni règles *a priori*, ni préjugés de ce qui pourrait être approprié ou pas. Nous reconnaissons également que pour que l'échange ait lieu, chacun e doit se sentir suffisamment serein e pour risquer le contact avec l'autre, et qu'ainsi le vivre-ensemble, en particulier le vivre-ensemble dans un temps restreint entre des personnes ne se connaissant pas forcément, nécessite un minimum de cadre pour favoriser le partage d'expériences mutuellement enrichissantes.

Ce document cherche ainsi à rendre compte de la démarche délicate qui anime les associé·e·s de /ut7 depuis le début, à savoir déterminer quelles règles sont fondamentales au fonctionnement de la structure, tout en faisant preuve de vigilance sur le caractère contraignant et mutilateur que peuvent poser ces règles, sinon de fait, tout au moins en puissance.

Lectrices et lecteurs de ce guide d'utilisation des locaux, vous qui venez habiter ces locaux le temps d'une réunion ou pour une durée contractuelle indéterminée : comme tout un chacun et malgré toute la lucidité dont ils ont pu faire preuve, les rédacteurs du présent document n'échappent pas aux préjugés inconscients qui viennent avec les privilèges dont ils peuvent jouir. Si vous ressentez que tout ou partie de ce guide reproduit des schémas d'exclusion qui nuisent aux rencontres, échanges et partages que /ut7 cherche à créer, merci d'en faire part à l'un·e des membres permanent·e·s de l'équipe /ut7 (cf. liste ci-dessous) ou par courrier électronique à gerance@ut7.fr.



Membres permanent e s de l'équipe /ut7

L'équipe /ut7 est composée de

- Étienne Charignon,
- Yannick François,
- Emmanuel Gaillot,
- Jonathan Perret et
- Raphaël Pierquin

Principes généraux

Une des particularités de fonctionnement chez /ut7 est l'auto-organisation. Chacun·e doit pouvoir se sentir libre de s'exprimer ou de faire quelque chose, en prenant soin de ne pas empécher les autres de faire de même. Chacun·e est grandement responsable de son apprentissage et de son développement. Chacun·e (et en particulier les membres permanent·e·s de l'équipe /ut7) est responsable d'être à l'écoute des attentes et espoirs des autres, et d'adapter dans la mesure du possible son comportement de manière à honorer ces attentes et espoirs.

Chez /ut7, il est fort probable que des groupes différents se croisent. L'équipe /ut7 pense que cette variété de rencontre est aussi une richesse qui profite à l'apprentissage et au développement de chacun·e, et cherche à la favoriser.

L'équipe /ut7 considère que chacun·e des occupant·e·s de ses locaux a quelque chose de légitime à y faire. Elle s'efforce de créer un environnement propice à l'apprentissage et à la découverte du travailler-ensemble, dans le contexte plus particulier qu'est celui de la fabrication de logiciels.

Chaque personne qui participe à une activité chez /ut7 doit pouvoir se sentir libre de parler, de poser une question, d'évoquer une difficulté dont elle fait l'expérience. L'équipe /ut7 porte une attention particulière à créer un environnement bienveillant; chacun-e des occupant-e-s contribue à conserver cet environnement aussi bienveillant que possible.

Pouvoir dire « je ne sais pas » ou « je ne comprend pas » — à soi comme aux autres — est un droit primordial, celui qui rend possible l'apprentissage de quelque chose de nouveau. Si quelqu'un ne se sent pas libre de pouvoir exercer ce droit dans les locaux de /ut7, tou·te·s auront collectivement raté quelque chose. Ce ratage sera pris comme l'espoir d'un autre apprentissage, avec tout le respect que cet espoir mérite.



Règles de conduite

Pas de surprise feinte

Personne — et ce, quel que soit son niveau d'expertise — n'a la légitimité pour afficher une surprise feinte quand une personne annonce qu'elle ne sait pas quelque chose. Cela s'applique aux sujets techniques (« Comment ça, tu ne connais pas la stack de chez Capitaine Train?») tout comme aux sujets nontechniques (« Ah bon? Tu ne sais pas qui est Barbara Liskov? »). Feindre la surprise n'apporte rien au groupe. La fonction de cette surprise feinte est habituellement de permettre à la personne l'exprimant de se sentir mieux visà-vis d'elle-même, et supérieure vis-à-vis de celui ou celle qui ne sait pas; l'expérience est inverse pour cette dernière personne. Parce que cela arrive souvent de manière non intentionnelle, chacun-e est tenu-e de porter une vigilance maximale vis-à-vis de ce genre de comportement. Si un-e occupant-e est rappelé-e à l'ordre sur ce point, il lui est suggéré de simplement en prendre note, remercier brièvement l'autre qui l'a rappelé-e à l'ordre, et ne pas chercher à se justifier.

Pas d'apport de précisions correctives

Dans un environnement d'expérimentation et d'apprentissage, les choses comme les concepts qui sont manipulés le sont imparfaitement. Les sachant·e·s, qu'ils soient facilitatrices ou facilitateurs, formatrices ou formateurs, encadrant·e·s ou simple participant·e·s, doivent l'accepter et n'apporter des précisions aux discours des apprenant·e·s que lorsque c'est absolument nécessaire. Quand cela doit arriver, et dans la mesure du possible, cet apport de précision n'a pas pour fonction de corriger celui ou celle qui s'est exprimer.

Respect des rythmes d'apprentisage : les siens et ceux des autres

Parce qu'il est difficile de rester longtemps focalisé e sur un sujet d'apprentissage, il est légitime de pouvoir se lever pour aller voir d'autres groupes, observer ce qu'ils font ou leur poser des questions, ou de pouvoir se lever pour tout simplement aller prendre l'air et faire une pause. Ces comportements ne doivent pas être empêchés. Chacun e est responsable de surveiller sa capacité à poursuivre son apprentissage à un instant donné; chacun e est responsable de prendre soin de soi s'il ou elle fait l'expérience d'une saturation cognitive.



Respect de l'autre en tant que personne

Les comportements racistes, sexistes, homophobes, transphobes, ou de nature visant à exclure certain·e·s occupant·e·s au profit d'autres sont considérés comme inappropriés, et seront dénoncés comme tels. L'expression d'un discours d'exclusion se fait parfois de manière inconsciente, trahissant ainsi le fait que celui ou celle qui tient un tel discours jouit d'un privilège socio-culturel sans s'en rendre compte. Que le discours soit conscient ou non, verbal ou non, il est attendu de celui ou celle qui se fait rappeler à l'ordre de prendre note de son comportement, de remercier celui ou celle qui rappelle à l'ordre, et de ne pas se justifier.

Les membres de l'équipe /ut7 se réservent le droit de refuser temporairement ou définitivement l'accès à ses locaux aux personnes qui tiendront de manière répétée, et malgré des rappels à l'ordre, un discours irrespectueux à l'égard d'autres occupant·e·s, que ces dernier·e·s soient présent·e·s ou non, et ce par tous les moyens légaux à sa disposition.

Respect des règles

Il est attendu de chacun·e des occupant·e·s des locaux d'être vigilant au respect des règles. Les personnes qui ne se sentent pas la légitimité de les faire appliquer peuvent, quand elles constatent une infraction, en parler à un·e des membres permanent·e·s de l'équipe /ut7, ou écrire un courrier électronique à gerance@ut7.fr. Dans ce cas de figure, la personne contactée est tenue d'écouter avec respect ce qui lui est rapporté, et d'agir selon son meilleur jugement.



Heuristique en forme de méta-règle

Si un e occupant e des locaux se pose la question de savoir si tel comportement qu'il ou elle s'apprête à adopter est approprié ou non, en particulier quand le comportement n'est pas couvert par le présent guide d'utilisation, il lui est suggéré l'heuristique suivante.

- Si ce comportement contribue ou tout au moins ne nuit pas à maintenir un environnement bienveillant dans lequel chacun·e se sent en sécurité et pourra passer un moment agréable dans son apprentissage et son expérimentation des pratiques de fabrication de logiciels (ou, pour les membres permanent·e·s de l'équipe /ut7 : dans la réalisation du travail quotidien), ce comportement est probablement approprié.
- Si ce comportement exploite un vide du guide d'utilisation et justifierait qu'une règle y soit ajoutée, ce comportement est probablement inapproprié.

Paris, le 1^{er} avril 2017 La Gérance,